

- à compter du 1^{er} janvier 2020.

A) MISE A DISPOSITION DU CENTRE CULTUREL ET SPORTIF

TARIFS EXTERNES

<i>TYPE D'OCCUPATION</i>					<i>DEPASSEMENT HORAIRE</i>
	Pour une utilisation jusqu'à 3 heures : réunions, expositions, réceptions, théâtres	Pour une utilisation de 3 à 5 heures : apéritifs, réunions	Pour une utilisation en journée jusqu'à 19 heures	Pour une utilisation au-delà de 5 heures et dans la limite autorisée par le règlement : dîners dansants, concerts, repas, divers	APRES 19 H EN JOURNEE, APRES MINUIT EN SEMAINE ET LE DIMANCHE ET APRES 3H00 DU MATIN DANS LA NUIT DE SAMEDI A DIMANCHE - APPLICATION D'UN FORFAIT DE 100,00 € PAR HEURE ENTAMEE
<i>GRANDE SALLE</i>	Tarif horaire	Forfait	Forfait	Forfait	
	72,00 €	280,00 €	557,00 €	803,00 €	
<i>PETITE SALLE</i>	46,00 €	182,00 €	371,00 €	576,00 €	
<i>LES DEUX SALLES</i>	91,00 €	366,00 €	743,00 €	1 156,00 €	
<i>CUISINE</i>				282,00 €	
<i>COUVERTS</i>				3,00 €	

TARIFS HABITANTS ET ASSOCIATIONS DE MUNDOLSHEIM

<i>TYPE D'OCCUPATION</i>					<i>DEPASSEMENT HORAIRE</i>
	Pour une utilisation jusqu'à 3 heures : réunions, expositions, réceptions, théâtres	Pour une utilisation de 3 à 5 heures : apéritifs, réunions	Pour une utilisation en journée jusqu'à 19 heures	Pour une utilisation au-delà de 5 heures et dans la limite autorisée par le règlement : dîners dansants, concerts, repas, divers	APRES 19 H EN JOURNEE, APRES MINUIT EN SEMAINE ET LE DIMANCHE ET APRES 3H00 DU MATIN DANS LA NUIT DE SAMEDI A DIMANCHE - APPLICATION D'UN FORFAIT DE 100,00 € PAR HEURE ENTAMEE
<i>GRANDE SALLE</i>	Tarif horaire	Forfait	Forfait	Forfait	
	36,00 €	140,00 €	278,50 €	401,50 €	
<i>PETITE SALLE</i>	23,00 €	91,00 €	185,50 €	288,00 €	
<i>LES DEUX SALLES</i>	45,50 €	183,00 €	371,50 €	578,00 €	
<i>CUISINE</i>				141,00 €	
<i>COUVERTS</i>				1,50 €	

- Immobilisation des installations pour préparer une manifestation : 100,00 € par jour.
- Galette de chaise à nettoyer : 5,00 €
- La casse sera facturée au prix coûtant.
- Caution instaurée pour tous : 1 000,00 € + attestation d'assurance
- L'heure de nettoyage (si nécessaire) sera facturée 35,- €
- Un forfait de 50,- € sera facturé aux utilisateurs en cas de non- respect de l'art. 10 du règlement, à savoir le tri des déchets
- Les associations de Mundolsheim peuvent bénéficier d'une mise à disposition gratuite par an, dans une des salles appartenant à la commune, dont le centre culturel, en fonction des disponibilités. Pour l'Amicale des Pompiers la gratuité d'une soirée supplémentaire est accordée.
- Pour les paroisses catholique et protestante de Mundolsheim une réduction de 50% est accordée pour la 2^{ème} location.
- Pour le personnel communal une gratuité par an peut être accordée pour fêtes de famille (mariage de l'agent ou d'un enfant, baptême, communion, enterrement).